

RSA

Exercice clos le 30 septembre 2018

RAPPORT DE TRANSPARENCE

**publié sur le site Crowe-rsa.fr
en application des dispositions de l'article R823-21 du Code de commerce**

PREAMBULE

En application de l'article R 823-21 du Code de commerce, les commissaires aux comptes titulaires de mandats d'entités faisant appel public à l'épargne ou d'établissement de crédit publient annuellement un rapport de transparence.

L'objectif de ce rapport est de présenter les procédures applicables par le cabinet afin d'assurer la qualité de sa signature et son indépendance.

C'est dans ce cadre que RSA a établi le présent rapport de transparence, rapport réalisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, et dont seules les procédures relatives à l'activité de commissariat aux comptes de l'entité « RSA » sont présentées.

Le présent rapport de transparence est présenté selon le plan suivant :

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CABINET

- 1.1.** RSA
- 1.2.** Le réseau national
- 1.3.** Le réseau international

2. GESTION DES RISQUES DU CABINET

- 2.1.** Indépendance
- 2.2.** Contrôle Qualité

3. CLIENTS

- 3.1.** Chiffre d'affaires
- 3.2.** Informations financières sur les activités du cabinet
- 3.3.** Liste des clients EIP

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1.** Equipe
- 4.2.** Associés
- 4.3.** Formation continue

5. DECLARATIONS DU REPRESENTANT LEGAL

I - PRESENTATION DU CABINET

1.1. RSA

Description de l'activité de commissariat aux comptes

RSA est une Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé 11-13 Avenue de Friedland à Paris 8^{ème}, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 381 199 215.

Elle exerce son activité sur un seul site.

RSA est une société d'expertise comptable, d'audit et de Conseil inscrite à Paris et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

⁶⁴ RSA a construit son histoire à partir d'une identité forte qui s'est forgée autour d'une solide volonté d'indépendance, d'une culture de rigueur, d'exigence méthodologique issues de ses origines grands cabinets et d'un esprit entrepreneurial fort nourri par son parcours.⁷⁹ Arnaud Devoucoux, Mandataire Social de RSA

Créé en 1991, RSA est issu du rapprochement de deux grands cabinets français, SEEC Reydel Blanchot et Salustro Vincent Gayet. RSA devient filiale de Salustro Reydel avec comme marché privilégié les groupes d'entreprises non cotées à développement international. En 2004, RSA devient indépendant. De cette origine, RSA a gardé dans son ADN la recherche d'une organisation solide et structurée, un niveau d'exigence qualité élevé s'appuyant sur des méthodologies reconnues et un investissement fort dans la formation.

Cabinet indépendant, RSA est maître et responsable de chacune de ses décisions, assurant sa totale implication dans la gestion des missions qui lui sont confiées.

Doté d'un esprit entrepreneurial fort, RSA constitue un groupe dynamique en développement, attentif aux évolutions de son environnement, qu'elles soient réglementaires, technologiques, économiques ou humaines. RSA a pour objectif d'accompagner le développement de ses clients en les aidant à prendre de bonnes décisions pour construire un avenir durable.

Gouvernance, modalités d'organisation et de fonctionnement

Le capital de RSA est intégralement détenu, directement ou indirectement, par des personnes physiques qui exercent à titre exclusif leur activité professionnelle au sein du Cabinet.

La direction est assurée par deux personnes : un Président, Jean-Louis Fourcade et un Directeur Général, Arnaud Devoucoux. Cette direction est assistée d'un Comité Exécutif qui, outre les deux membres de la direction, est formé de trois autres associés : Isabelle Couteret, Stéphane Coutsoloucas et Christophe Rouault.

Le collège des associés se réunit régulièrement pour se prononcer sur les comptes et les grandes orientations stratégiques proposées par la direction.

L'exercice social commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.crowe-rsa.fr

1.2. Le réseau national

RSA est associé de Crowe France (anciennement Crowe Horwath France), membre du réseau Crowe Global (anciennement Crowe Horwath International).

Crowe France représente en France Crowe Global, depuis 2008, 8^{ème} réseau mondial d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

En 2018, le réseau Crowe France a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de **114 millions d'euros** autour de 4 lignes de services : audit, expertise comptable, conseil et risk consulting.

Crowe France est une association dotée des organes de gouvernance suivants :

- Un conseil d'administration dans lequel chaque cabinet est représenté
- Un comité exécutif constitué de 7 membres

Arnaud Devoucoux, Associé Directeur Général de RSA est membre du comité exécutif de Crowe France présidé par Christophe Rocard.

Une convention réunit chaque année les associés des cabinets membres.

Les cabinets membres participent à des commissions techniques et spécialisées permettant d'assurer une veille technique et des échanges sur les meilleures pratiques notamment au sein de :

- La commission audit
- La commission sociale
- La commission informatique
- La commission transmission
- La commission communication

Ces commissions sont animées par un délégué général, permanent du réseau. Elles réunissent des associés et des spécialistes des matières traitées.

Au-delà des commissions le délégué général, sous instructions du comité exécutif :

- S'assure du respect des règles déontologiques par les cabinets membres et de la mise en œuvre de la politique de contrôle qualité
- Vérifie l'absence des conflits d'intérêt au niveau Français
- Met en œuvre l'ensemble des politiques communes à l'ensemble des membres du réseau notamment en matière de méthodologie, d'échanges techniques et de lignes de services transversales, de politique de communication
- Assure la liaison avec Crowe Global.

Crowe France

Crowe France est un réseau de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

Il rassemble une vingtaine de cabinets et plus de 1200 professionnels partageant une vision, des méthodologies et des valeurs communes au service de leurs clients.

Créé en 2008, il représente le réseau Crowe Global en France.

Nos cabinets s'engagent à fournir un service de qualité grâce à des processus intégrés et à un ensemble commun de valeurs clés qui guident leurs décisions au quotidien.

Nos cabinets vous accompagnent.

Avvens

Becouze

Cifralex

Cogefis Associés

Crowe Fidelio

Crowe HAF

Crowe Réunion

Dauge Fideliace

Dupouy & Associés

Exenco

Ficorec

Fideliace

Fiduciaire Rochelaise

Gineste & Associés

Global Risk Consulting

Groupe Rocard

RSA

Sogec

Sustainable Metrics

Nos lignes de services



Expertise comptable et fiscalité

- Tenue et révision de comptabilité
- Conseil fiscal et optimisation
- Préparation des états comptables et financiers
- Etablissement des déclarations fiscales
- Assistance aux contrôles fiscaux et sociaux
- Externalisation de la fonction comptable
- Reporting de groupes nationaux et internationaux
- Comptes consolidés



Audit

- Audit légal et commissariat aux comptes
- Audit contractuel
- Audit d'acquisition et de cession
- Commissariat aux apports et à la fusion
- Attestation contractuelle



Conseil et corporate finance

- Création et transmission d'entreprise
- Evaluation et diagnostic d'entreprise
- Implantation d'entreprise en France
- Mise en place de procédures de contrôle interne
- Expertise indépendante
- Arbitrage
- Evaluation
- Intérim de direction financière



Risk consulting

- Audit de gouvernance
- Cartographie des risques
- Audit des process de contrôle interne
- Audit informatique (audit de systèmes)
- Application de la loi Sarbanes-Oxley



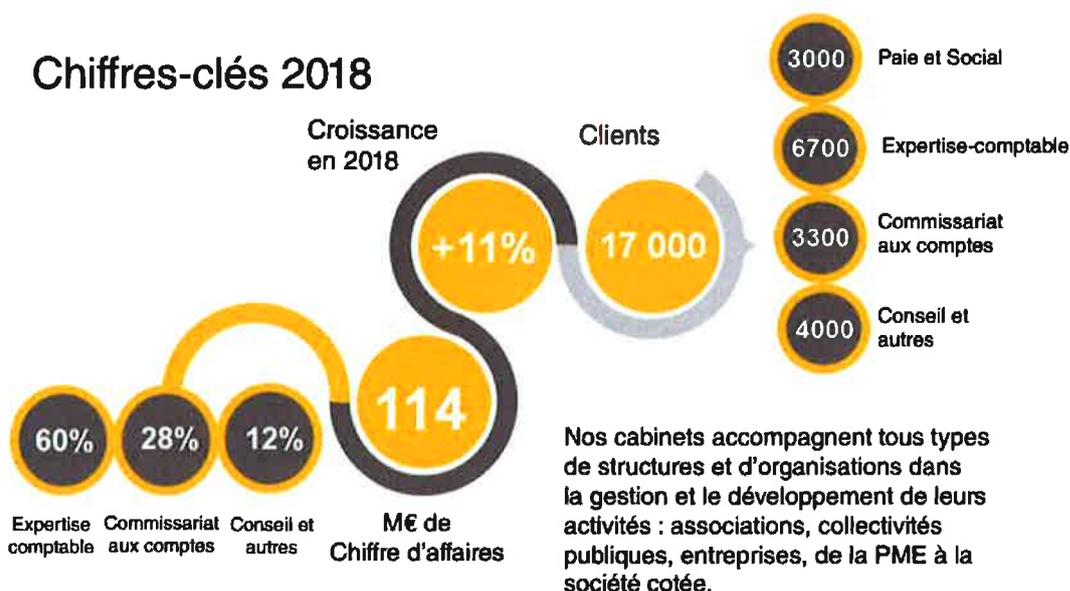
Social

- Paie et déclaratifs sociaux
- Externalisation totale ou partielle de la fonction RH
- Accompagnement stratégique du dirigeant
- Veille légale
- Audit social organisationnel
- Audit de conformité
- Évaluation et optimisation des rémunérations et de la protection sociale

En outre, les cabinets membres proposent des offres transversales :

- Création d'entreprise
- Externalisation
- Formation
- International
- Transmission

Chiffres-clés 2018



Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.crowe-france.fr

1.3. Le réseau international

Classé parmi les 10 premiers réseaux mondiaux d'audit, d'expertise comptable et de conseil, Crowe Global rassemble des cabinets indépendants partageant une vision des méthodologies et des valeurs communes au service de leurs clients.

Crowe Global est une association de droit Suisse réunissant des cabinets indépendants sur le plan capitalistique.

Crowe Global est dirigé par un conseil d'administration, « board », constitué de 10 associés issus des cabinets membres dont la France représentée par son Président, Christophe Rocard.

Trois directions régionales (Amériques, Europe et Moyen-Orient, Asie-Pacifique) coordonnent et mettent en œuvre la politique unifiée du réseau dont le contrôle qualité, la méthodologie, la communication, les lignes de services transversales et les relations entre les cabinets membres.

Les membres du réseau sont des cabinets de premier plan dans leurs pays respectifs, offrant une expertise mondiale dans le respect des spécificités de chaque pays, ce qui permet d'assister efficacement les clients souhaitant se développer au-delà de leurs frontières.

Intervenant pour des organisations publiques et privées de tous secteurs, le réseau jouit d'une réputation internationale pour la qualité de ses services en matière de certification des comptes, de maîtrise des risques et, plus généralement, d'accompagnement des entreprises (expertise comptable, fiscalité,...). Un grand nombre d'associés sont impliqués au plus haut niveau dans les instances professionnelles de leur pays respectif ainsi que dans les instances internationales.

Les cabinets du réseau audient plus de 600 sociétés cotées à travers le monde.

Être membre du réseau et collaborer avec un membre du réseau, c'est bénéficier :

- d'une compétence reconnue par l'ensemble des instances économiques et professionnelles nationales et internationales,
- d'un partenaire à la réputation irréprochable due à la qualité technique de ses prestations, sa garantie d'éthique et d'intégrité,
- d'une vraie capacité à adresser des problématiques globales et le savoir-faire réseau pour accompagner ses clients à l'international,
- du support d'équipes d'experts dans chaque discipline, conçues pour offrir un soutien aux entreprises opérant au niveau mondial, régional et local,
- d'une forte implantation nationale en France.

Sur le plan de la doctrine professionnelle, Crowe Global est qualifié de réseau selon la définition de la Fédération Internationale des Professionnels Comptables (IFAC).

Crowe Global est membre du "Forum of Firms" qui est un comité de l'IFAC. Ce comité restreint rassemble une vingtaine de réseaux qui constituent les principaux acteurs de l'audit au plan mondial. Les membres du « Forum of Firms » s'engagent à respecter l'ensemble des normes établies par ce comité en matière de normes d'audit, de déontologie et de contrôle qualité pour les audits transnationaux qu'ils mettent en œuvre.

La méthodologie et le contrôle des conflits d'intérêts sont gérés au niveau du réseau mondial avec des bases de données appropriées, en particulier pour l'ensemble des audits transnationaux.

Une direction de l'audit et des risques se charge de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêt.

Sous la responsabilité de David Chitty depuis 2010, cette direction s'assure de la mise en place et du respect par les cabinets membres de politiques et procédures conformes aux standards d'audit internationaux, dans une démarche d'amélioration constante de la qualité. Elle s'assure du respect des normes spécifiques en matière d'audit transnational, normes promulguées par l'IFAC.

Crowe Global

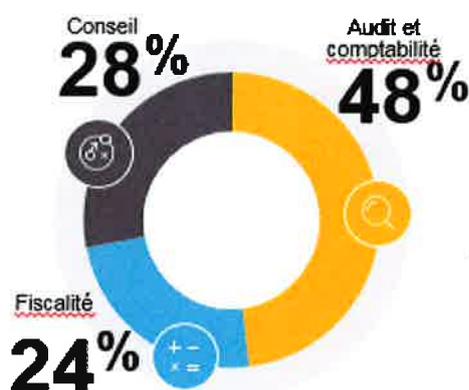
8^{ème} réseau mondial d'audit, d'expertise comptable et de conseil, Crowe Global rassemble plus de 216 cabinets et plus de 700 implantations dans 130 pays.

Les cabinets membres de Crowe Global s'engagent à fournir un service de qualité grâce à des processus intégrés et à un ensemble commun de valeurs clés qui guide leurs décisions au quotidien.

32.822	Professionnels
4.098	Associés
782	Bureaux
130	Pays
4.3b	US\$ chiffre d'affaires
14%	Croissance annuelle
8^{ème}	Réseau Mondial d'audit et d'expertise-comptable



Chiffre d'affaires par ligne de service



2. GESTION DES RISQUES DU CABINET

2.1. Indépendance

Responsable éthique

Notre cabinet a désigné un responsable éthique en la personne de Monsieur Arnaud DEVOUCOUX. Celui-ci est chargé, de répondre aux questions des associés et de sensibiliser l'ensemble du personnel au respect des règles d'éthique, d'indépendance et de secret professionnel.

Charte éthique et déclaration d'indépendance

Notre cabinet, a établi une charte éthique signée par tous les associés. Tous nos collaborateurs et associés signent annuellement une déclaration d'indépendance générale et s'engagent à respecter les règles déontologiques de notre profession et notre charte informatique.

Acceptation des missions

Le cabinet applique la procédure d'acceptation des missions définie au niveau de Crowe France. Elle consiste notamment sur la base d'un questionnaire, visé par les associés du groupe RSA et préalable à l'acceptation d'un nouveau mandat, à procéder à la recherche des risques d'incompatibilités au niveau local, national et/ou international.

Maintien des missions et appréciation des risques liés à leur exécution.

Tout au long de la mission, l'équipe d'audit est sensibilisée à l'appréciation des risques. Les associés signataires de mandats de commissariat aux comptes approuvent chaque année et pour chacun de leurs mandats les conclusions de l'analyse sur le maintien de la mission.

Prestations non audit

Le suivi de l'autorisation et du respect des limites concernant les prestations non audit sur les mandats relatifs à des entités d'intérêt public est également organisé.

Rotation des associés et rotation du cabinet

Pour les mandats concernant des entités d'intérêt public et des entités faisant appel public à la générosité, le cabinet a mis en place la rotation des associés responsables de l'audit de ces entités conformément aux exigences légales.

Pour ces mandats, les échéances de rotation du cabinet sont également identifiées et anticipées.

2.2. Contrôle qualité

Contrôle qualité interne au cabinet

La qualité est un axe essentiel d'attention dans l'exercice de notre profession. RSA s'inscrit dans une démarche active de recherche et d'amélioration permanente de la qualité.

Notre démarche s'appuie sur les normes et codes de déontologie de la profession de commissaire aux comptes et d'expert-comptable ainsi que sur la mise en place des normes établies ou recommandées par le réseau.

Notre politique qualité est formalisée et communiquée à tous les collaborateurs.

Nos procédures de contrôle interne visent notamment :

- Le respect du code de déontologie et des normes d'exercice professionnel
- L'acceptation et le maintien des missions
- Le secret professionnel et la protection des données
- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La formation professionnelle
- Les consultations techniques éventuelles
- La revue indépendante des mandats à risque élevé (EIP)

Notre contrôle qualité interne comprend :

- Une supervision permanente par les responsables de mission, chefs de missions, managers et associés
- L'intervention d'un associé, revue indépendante sur les mandats à risque élevé et les mandats EIP
- Des consultations techniques éventuelles pour confirmer l'analyse des situations complexes
- Une revue annuelle a posteriori d'un certain nombre de mandats pour vérifier :
 - o Que les procédures qualité RSA sont appliquées
 - o Que les missions sont menées dans le respect des normes professionnelles
 - o La cohérence entre l'opinion émise et les conclusions des travaux réalisés
 - o Que les points d'amélioration sont identifiés et que les évolutions nécessaires sont mises en œuvre

Contrôle qualité par le réseau

Chaque année les cabinets membres de Crowe France peuvent faire l'objet d'un contrôle qualité par le réseau national ou international, portant sur l'appréciation du respect des procédures et sur la bonne application de la méthodologie Crowe France au travers de l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Contrôles qualité de la profession

En plus des contrôles qualité internes et du réseau, nous sommes, conformément à la réglementation applicable à notre profession, régulièrement soumis à des contrôles qualité de la part de nos autorités de tutelle. Les derniers contrôles dont le cabinet a fait l'objet, sont celui de l'Ordre des Experts Comptables en 2015 et celui du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) en 2016.

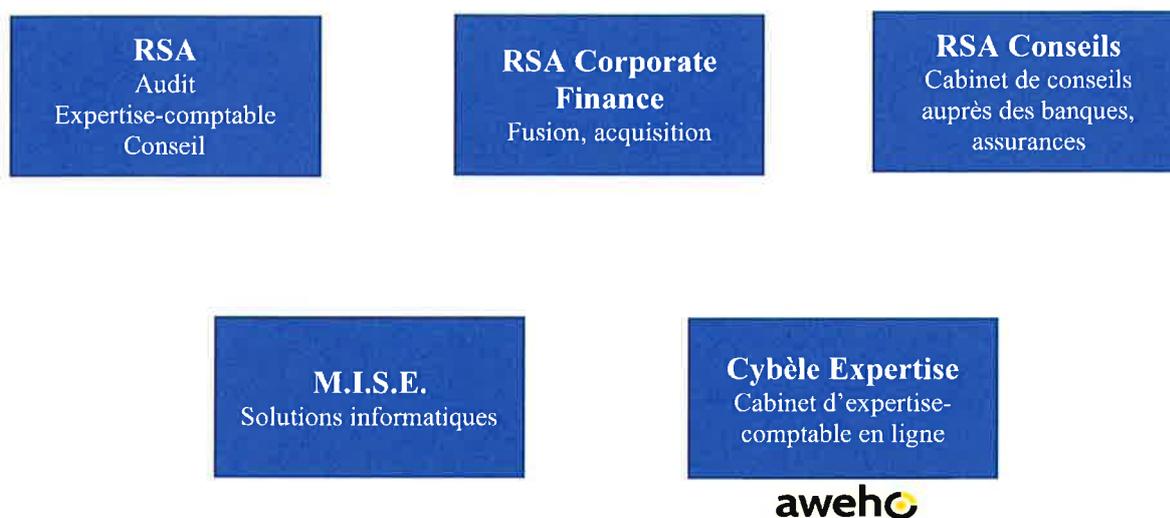
3. CLIENTS

3.1. Chiffre d'affaires

RSA a réalisé 11,1 M€ de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, dont 35% de commissariat aux comptes.

3.2. Informations financières sur les activités du cabinet

Le groupe RSA constitue un groupe pluridisciplinaire qui réunit les structures suivantes :



RSA est organisé autour de trois grands pôles d'activité :

Activités CA au 30 septembre 2018	en M€
Audit	3,9
Expertise comptable	4,2
Autre missions - Conseil	3
Total	11,1

Acteur engagé dans l'économie réelle, **RSA** participe pleinement au développement des entreprises en leur procurant expertises, ressources et conseils. Professionnels de l'information financière, nos savoir-faire prennent en compte les problématiques suivantes :

Attester, certifier, contrôler

- Créer la confiance et garantir la réputation de ses clients par une communication financière de qualité.
- Aider ses clients à gérer les obligations réglementaires.

Sécuriser, fiabiliser la production d'informations comptables et financières

- Respect des délais, qualité des données, fiabilité des processus.
- Procurer à ses clients une vision précise, actualisée de la situation de leur entreprise.

Optimiser, développer, structurer

- Identifier les sources d'optimisation et les leviers de croissance.
- Contribuer à l'amélioration de la performance.
- Eclairer pour aider à prendre les meilleures décisions.

3.3. Liste des clients EIP

RSA possède plus de 300 mandats de commissariat aux comptes.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, RSA est intervenu en qualité de commissaire aux comptes au sein des Entités d'Intérêt Public et sociétés, dont les titres sont admis sur un marché réglementé, suivantes :

- Crosswood
- SCBSM
- Mutuelle Uneo
- UMNC
- SII

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans les EIP et sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé suivantes :

- Chargeurs SA
- DBV Technologies
- Guerbet
- Gensight Biologics
- Passat
- Synergie
- Union Harmonie Mutuelles

- Harmonie Mutuelles
- Mutuelle du Personnel de la BPS
- Mutuelle des internes et anciens internes des hôpitaux de Marseille (MIAIHM)
- Mutuelle de la société mutualiste SEPR
- SEREINA mutuelle
- Mutuelle inter région des fonctionnaires territoriaux (MIRFT)
- AUBEANE MUTUELLE DE France
- Mutuelle générale d'Avignon (MGA)
- Mutuelle générale des travailleurs indépendants et commerçants (MGTIC)
- Mutuelle MP TUC
- Mutuelle du Pays Martegal (MPM)
- Mutuelle Santé MUT Roanne
- Mutuelle Ciotat Nord Méditerranée
- SOLIMUT mutuelle de France
- Mutuelle familiale de la Corse
- Mutuelle de France des Hospitaliers (SMH)
- Mutuelle de la verrerie ouvrière d'Albi (VOA)
- Mutuelle MUTAMI

RSA n'exerce aucun mandat de commissariat aux comptes auprès d'établissement de crédit.

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans des établissements de crédit sont les suivants :

- Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou
- Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1. Equipe

Au 30 septembre 2018, l'effectif de RSA est de 77 collaborateurs auxquels s'ajoutent 10 associés.

Sur les 77 collaborateurs techniques, 16 sont diplômés d'expertise-comptable ou stagiaires expert-comptable.

4.2. Associés

Tous les associés sont experts-comptables et commissaires aux comptes à l'exception d'un associé titulaire du certificat d'aptitude à la profession de commissaire aux comptes. Ceux qui exercent des missions de commissariat aux comptes (9) sont inscrits à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

La direction détermine la rémunération fixe des associés. La rémunération variable des associés repose sur des critères prenant en compte l'ancienneté et le nombre d'associés.

4.3. Formation continue

La formation est gérée par une responsable formation, responsable de l'établissement et du suivi d'un plan de formation annuel, supervisée par un associé.

Notre politique interne de formation en audit repose sur :

- un cursus obligatoire en 4 années ayant pour objectif l'apprentissage de la démarche d'audit,
- l'acquisition de connaissances en fiscalité, droit et systèmes d'information mais également l'enrichissement des connaissances sur la doctrine comptable (les normes IFRS par exemple) et une actualisation des questions liées à l'éthique et à l'indépendance,
- des formations régulières de format court dispensées à l'ensemble du département audit sur des thèmes d'actualité et l'approfondissement de sujets spécifiques,
- des formations sur des secteurs d'activité spécifiques (tels que l'assurance) à l'attention des collaborateurs intervenants sur ces mandats,
- A partir de la 5^{ème} année, les collaborateurs ont accès à des formations à la carte sur des sujets spécifiques, sur la base d'un plan de formation personnalisé.

Ces formations sont notamment dispensées par le réseau Crowe France, dans le cadre de séminaires annuels réunissant des collaborateurs issus de plusieurs cabinets membres.

Notre réseau international dispense en outre des formations de haut niveau et multiculturelles destinées aux jeunes associés et directeurs de missions. L'objectif est multiple : suivi d'une méthodologie commune à Crowe Global, échanges sur les meilleures pratiques, approche des clients internationaux. Ces formations annuelles sont dispensées au sein du centre de formation international sur une semaine et rassemblent des collaborateurs d'une vingtaine de pays.

Un suivi personnalisé de la progression individuelle de chaque collaborateur est en place et se traduit chaque année à une évaluation formalisée de la performance de chacun et de l'évolution de ses fonctions au sein de RSA.

Cette évaluation peut donner lieu à la mise en place d'un plan d'accompagnement et de progression individuel, permettant au collaborateur d'améliorer ou acquérir les compétences utiles à ses fonctions actuelles ou nécessaires à son évolution vers de nouvelles fonctions.

Les collaborateurs sont évalués par leur responsable hiérarchique mais aussi par l'ensemble des responsables étant en capacité de l'évaluer pour avoir travaillé sur des missions communes

5. DECLARATIONS DU REPRESENTANT LEGAL

Pour répondre aux dispositions prévues à l'article R823.21 du Code de Commerce, je confirme :

- que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet font l'objet d'une vérification interne ;
- que la politique suivie par le cabinet en matière de formation continue est organisée de façon à permettre à tous les professionnels concernés, le respect des dispositions de l'article L. 822-4 et de l'article R. 822-61 ;
- que le système de contrôle qualité interne est adapté, tant à la taille du cabinet qu'à celle de ses missions.

Fait à Paris, le 23 décembre 2018

RSA

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the end.

Jean-Louis FOURCADE